



DECISION N ° 2022-390 DU 17 OCTOBRE 2022 ORGANISANT L'INTERIM D'UN DIRECTEUR

Le directeur général de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice,

Vu le décret n°2006-208 modifié du 22 février 2006 relatif au statut de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice, notamment son article 15,

DECIDE

Article unique

Durant l'absence de Monsieur Denis FEUILLOLEY, directeur opérationnel, l'intérim sera assuré par :

- Madame Anne VOELTZEL-LEVEQUE, directrice opérationnelle, du 26 octobre au 28 octobre 2022 ;
- Monsieur Guilhem BLANCHARD, directeur opérationnel, du 2 au 4 novembre 2022.

Le directeur général

David BARJON